

Communiqué
Service presse et relations médias

presse@reims.fr - www.reims.fr - www.grandreims.fr
Tél. : 03 26 77 77 40

Signature de la charte Relations fournisseur responsables

Maintenir l'activité au cœur du territoire avec les partenaires locaux

Reims, mercredi 12 juillet 2017. **Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, Arnaud Robinet, maire de Reims et Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises signent la charte Relations fournisseur responsables. Cette démarche de progrès vise à formaliser les engagements de bonnes pratiques des deux collectivités et à œuvrer dans un cadre de confiance réciproque avec les fournisseurs, petits artisans locaux ou plus grosses entreprises.**

Dix engagements pour des achats responsables

Le médiateur des entreprises remplit trois missions principales : aider les acteurs économiques à résoudre leurs différends, contribuer à faciliter l'innovation et encourager l'adoption et la diffusion de bonnes pratiques dans les relations commerciales.

La Charte Relations fournisseur responsables est construite autour de 10 engagements pour des achats responsables :

- Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
- Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
- Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordre et fournisseurs
- Impliquer les grands donneurs dans leur filière
- Apprécier le coût total de l'achat
- Intégrer la problématique environnementale
- Veiller à la responsabilité territoriale
- Les achats : une fonction et un processus
- Une fonction achats chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs.

Maintenir l'activité au cœur du territoire

Pour Arnaud Robinet « *Cet engagement confirme notre volonté de travailler étroitement avec les acteurs économiques locaux, générateurs d'emplois et de richesse sur le territoire.* »

Catherine Vautrin confirme : « *la signature de cette charte s'inscrit dans le prolongement de notre engagement, lors de la création du Grand Reims, de permettre aux communes de continuer à travailler avec les artisans locaux, constitutifs de la richesse et de la diversité du tissu économique local. Il est indispensable de maintenir l'activité au cœur du territoire.* »

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, se félicite de cette signature : « *En formalisant ainsi leur engagement en faveur de la démarche d'achats responsables, la ville de Reims et la communauté urbaine du Grand Reims donnent un excellent signal aux entreprises. J'appelle de mes vœux toutes les collectivités territoriales à s'inscrire dans cette dynamique de responsabilité. Responsabilité économique, territoriale, environnementale, coût total de l'achat, soutien aux filières et incitation à l'innovation : autant de sujets dont les collectivités peuvent se saisir sans attendre !* »